

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.



ASSEMBLÉE 16-CAP-01

Procès-verbal de **l'assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive le **4 février 2016**, à 17 h, à la salle Vieux-Longueuil du centre administratif du Réseau, 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Madame Colette Éthier, présidente et conseillère de la Ville de Longueuil
Monsieur Alexandre Plante, vice-président et conseiller de la Ville de Brossard
Madame Monique Bastien, conseillère de la Ville de Longueuil
Monsieur Éric Beaulieu, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Isabelle Bérubé, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur Alain Dépatie, maire de la Ville de Saint-Lambert
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Pierrette Laperle, représentante des usagers du transport adapté
Monsieur Benoît L'Ecuyer, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Xavier Léger, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville

N'a pu assister :

Madame Hélène Picard, représentante des usagers du transport régulier

Sont également présents :

Monsieur Guy Benedetti, directeur général
Madame Carole Cousineau, secrétaire corporative.

1. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Xavier Léger, appuyé par monsieur Michel Lanctôt :

« D'ADOPTER l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajout du point 7.1 Autorisation pour enclencher à la demande de la Ville de Brossard le projet pour implantation des mesures prioritaires pour autobus sur le boulevard du Quartier;
- Ajout du point 7.2 Démission du directeur général. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **Mot de la présidente**

Bonjour à toutes et à tous,

Aujourd'hui, je vous présente le bilan de l'année 2015. C'est toujours un plaisir de mettre de l'avant les réalisations du RTL.

En 2015, nous avons relevé ensemble plusieurs défis en réfléchissant à de nouvelles approches pour satisfaire davantage la clientèle, et ce, tout en maintenant une gestion responsable.

Nous avons temporairement mis en veilleuse nos grands projets de développement, tels que le SAEIV ou l'acquisition d'un nouveau centre d'exploitation, d'ici à ce que le projet de loi modifiant la gouvernance métropolitaine des transports soit adopté.

Nous nous sommes retroussé les manches en 2015 et nous avons relevé le défi de la mobilité en facilitant les déplacements de notre clientèle de manière innovante.

Rappelons-nous le projet pilote de taxi collectif à la demande, les trois nouvelles lignes accessibles en tout temps aux personnes à mobilité restreinte et la voie réservée dans la bretelle 132/134 aménagée par l'AMT permettant de fiabiliser le service en direction du terminus Longueuil pour notre clientèle, et qui constitue l'un des corridors de notre projet de réseau rapide d'agglomération.

L'axe Taschereau a également été complété en 2015, alors que les autres seront réalisés au cours des années 2016 et 2017. Rappelons que le premier corridor de ce réseau structurant, celui de Roland-Therrien, a remporté un grand prix d'excellence en transport, décerné par l'AQTr en juin 2015, sans oublier le lancement d'OPUS en ligne, développé en partenariat avec les autres sociétés de transport ou encore le projet pilote de transport intermodal Netlift.

Notre leadership en matière de mobilité durable n'est pas passé inaperçu à l'automne dernier grâce à notre participation aux Semaines de la mobilité, alors que nous remportons le *Défi sans auto solo* dans la catégorie « grande entreprise » de la région métropolitaine.

Le RTL répond PRÉSENT! pour ses partenaires, PRÉSENT! pour la communauté, particulièrement dans le cadre des différents événements qui se tiennent dans l'agglomération en vue de favoriser l'utilisation du transport en commun : en 2015, c'est non moins de 12 partenariats qui ont été renouvelés et sept qui ont vu le jour pour la première fois! Merci à l'équipe du RTL pour son leadership!

Nous avons également été très présents dans l'actualité. À cet effet, je remercie Anne-Louise Milot, conseillère en communication et affaires publiques, pour les efforts qu'elle déploie afin de nous assurer d'un rayonnement médiatique. En moyenne, c'est près de 30 extraits « RTL » dénombrés dans les différents médias.

De plus, nous avons été présents dans les différents lieux de réflexion, en participant à divers colloques et forums touchant le transport collectif.

Nous avons amélioré le dialogue avec le client, en mettant en place des mesures pour favoriser un meilleur accès aux assemblées publiques du conseil pour les citoyens. À cet effet, nous diffusons les séances sur le Web, en direct et en différé, et nous avons instauré les *Rendez-vous de la présidente*, afin d'échanger sur les enjeux touchant le transport collectif.

Nos actions découlent des efforts déployés par l'ensemble du personnel dans le cadre de l'important changement culturel basé sur la définition d'une nouvelle philosophie de gestion, qui a également été adoptée l'année dernière.

Le RTL reconnaît la contribution de ses employés. Dans le cadre de son programme de reconnaissance de service, le gala annuel des employés souligne l'engagement de ceux et celles qui cumulent 25 ans de service ou qui nous quittent pour une retraite bien méritée.

En juin, une cérémonie s'est tenue pour souligner le travail des chauffeurs qui se sont démarqués dans le cadre de leurs fonctions, nous avons rendu hommage à trois employés à l'Association du transport urbain du Québec, pour leur gestion des opérations en situation d'urgence, sans oublier le point d'honneur que je me fais de souligner la présence d'esprit de nos employés en situation exceptionnelle, comme ce fut le cas en novembre dernier.

Finalement, nous avons conclu l'année avec l'entente de principe qui est survenue avec les chauffeurs concernant leur régime de retraite, entente qui sera entérinée au cours de la présente assemblée.

Nous sommes heureux que les discussions entre les représentants des deux parties se soient déroulées dans un climat harmonieux, conformément à notre nouvelle philosophie de gestion et nos valeurs communes de respect, d'intégrité, d'ouverture d'esprit et d'engagement.

Merci à toutes et à tous pour votre implication! À titre de présidente, et au nom des membres du conseil d'administration, je tiens à remercier l'équipe de direction, ainsi que le directeur général, pour leur précieux travail.

Nous n'avons aucun doute quant à notre capacité de regarder loin devant et de relever tous les défis qui se présenteront sur notre route au cours de cette année aux grands changements qui s'amorce.

Les membres du conseil d'administration s'engagent à continuer à défendre les besoins de mobilité des citoyens de l'agglomération de Longueuil auprès des autorités compétentes afin que soit toujours placé au sommet des priorités l'intérêt de la clientèle.

À cet effet, permettez-moi de remercier également les membres du conseil qui se montrent à l'écoute des besoins de la clientèle et qui soutiennent les efforts de l'organisation dans le déploiement de l'offre de service.

Il ne reste qu'à nous souhaiter une bonne année 2016!

Merci.

3. Période de questions du public

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil d'administration.

Cinq personnes demandent d'être entendues.

Monsieur Hubert Robichaud, président du syndicat des employés d'entretien, fait lecture et dépose une lettre relativement à l'entretien des autobus et des immeubles du RTL.

Monsieur Richard Pauchen, mécanicien, fait lecture et dépose un mémo interne relativement à la remise sur la route d'autobus ayant fait l'objet d'un rapport de défektivité.

Monsieur Michael Robert, mécanicien, fait la lecture et dépose un mémo relativement à des travaux d'entretien préventifs requis au centre d'exploitation Saint-Hubert.

Madame Nathalie Laperrière, chauffeuse, expose la problématique d'autobus surchargés sur différentes lignes. Un document est déposé.

Monsieur Jean-Michel Laliberté, porte-parole de l'Association pour le transport collectif de la Rive-Sud expose des problématiques de desserte sur le réseau particulièrement à Boucherville.

4. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-02

Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 2 décembre 2015

Il est proposé par madame Isabelle Bérubé, appuyé par monsieur Michel Lanctôt :

« D'ADOPTER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire tenue le 2 décembre 2015. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Dossiers – Mobilité durable

5.1. Modifications de service pour l'assignation d'avril 2016

5.1.1. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-03

Ajustements de service

Il est proposé par monsieur Xavier Léger, appuyé par madame Isabelle Bérubé :

« D'APPROUVER les modifications de service pour l'ajustement de service sur les lignes 14, 20, 29, 33, 43, 54, 61, 73, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 125, 142, 180, 504, T20, T77, T89 et T94.

Ces modifications de service entreront en vigueur le 4 avril 2016. »

Madame Colette Éthier, monsieur Alexandre Plante, madame Monique Bastien, monsieur Éric Beaulieu, madame Isabelle Bérubé, monsieur Michel Lanctôt, madame Pierrette Laperle, monsieur Benoît L'Ecuyer, monsieur Xavier Léger, et madame Magalie Queval votent pour la proposition.

Monsieur Alain Dépatie vote contre la proposition.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

5.1.2. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04

Détours pour travaux routiers

Il est proposé par monsieur Michel Lanctôt, appuyé par madame Monique Bastien :

« D'APPROUVER les modifications de service requises pour les détours occasionnés par les travaux routiers sur les lignes 10, 17, 76, 78, 120, 410 et 417.

Ces modifications de service entreront en vigueur le 4 avril 2016. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-05

Octroi de contrat – Impression des dépliants horaire

Il est proposé par madame Monique Bastien, appuyé par madame Isabelle Bérubé :

« D'ADJUGER le contrat à la suite de l'appel d'offres P15-028 – Impression des dépliants horaires, pour une durée de trois (3) ans à compter de la présente, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme LES IMPRESSIONS PIGALES INC. aux prix unitaires soumis, pour un montant total estimé à 136 228,13 \$, toutes taxes comprises, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Dossiers – Gestion durable des ressources

6.1. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-06

Adoption du calendrier des assemblées publiques du conseil d'administration pour l'année 2016

Il est proposé par madame Monique Bastien, appuyé par madame Magalie Queval :

« D'APPROUVER le calendrier des assemblées publiques du conseil d'administration pour l'année 2016 :

Jeudi, le 4 février 2016 à 17 h
Jeudi, le 10 mars 2016 à 17 h
Jeudi, le 7 avril 2016 à 17 h
Jeudi, le 5 mai 2016 à 17 h
Jeudi, le 2 juin 2016 à 17 h
Mercredi, le 6 juillet 2016 à 17 h
Jeudi, le 1^{er} septembre 2016 à 17 h
Jeudi, le 6 octobre 2016 à 17 h
Jeudi, le 3 novembre 2016 à 17 h
Mercredi, le 7 décembre 2016 à 17 h
ainsi que le jeudi, 2 février 2017 à 17 h »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-07

Adoption du règlement d'emprunt L-62 autorisant un emprunt pour financer l'achat de 15 autobus hybrides conventionnels pour l'année 2017

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 123 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (S-30.01), le Réseau peut décréter un règlement d'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement L-62 a été expédié aux membres conformément à l'article 50 de la Loi;

Il est proposé par monsieur Alexandre Plante, appuyé par madame Pierrette Laperle :

« D'ADOPTER le règlement d'emprunt L-62 autorisant un emprunt à long terme au montant de treize millions cinq cent mille dollars (13 500 000 \$) pour financer l'achat de quinze (15) autobus hybrides conventionnels;

DE SOUMETTRE le règlement à l'approbation du conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, tel que le prévoit l'article 123 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (S-30.01);

D'AUTORISER les personnes désignées dans le Règlement intérieur de la Société de transport de Longueuil L-02 à signer pour et au nom du Réseau tout document nécessaire pour donner plein effet aux présentes;

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-08

Adoption du règlement L-63 modifiant le règlement L-57 relatif à la constitution d'un fonds de roulement

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 124.1 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (S-30.01), le Réseau peut édicter un règlement;

CONSIDÉRANT QUE le règlement L-63 a été expédié aux membres, conformément à l'article 50 de la Loi;

Il est proposé par monsieur Michel Lanctôt, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« D'ADOPTER le règlement L-63 intitulé Règlement modifiant le règlement L-57 relatif à la constitution d'un fonds de roulement;

QUE le règlement L-63 entre en vigueur le quinzième jour de sa publication dans un journal diffusé sur le territoire du réseau;

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-09

Utilisation du fonds de roulement pour effectuer des achats d'immobilisation

Il est proposé par madame Monique Bastien, appuyé par monsieur Xavier Léger :

« D'AUTORISER l'utilisation du fonds de roulement pour financer des acquisitions d'immobilisations;

Qu'en conséquence, une somme de 372 000 \$ soit appropriée à même le fonds de roulement et d'en assurer le remboursement selon les paramètres du règlement L-57 tel qu'amendé en l'occurrence sur une période de cinq (5) ans à partir de l'année 2017;

La présente résolution prend effet à compter du 1^{er} mars 2016. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-10

Adoption du plan des effectifs 2016

Il est proposé par madame Monique Bastien, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« D'APPROUVER le plan d'effectifs des postes réguliers pour l'année 2016. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-11

Approbation du budget de fonctionnement au transport adapté pour l'exercice 2016

Il est proposé par madame Pierrette Laperle, appuyé par monsieur Éric Beaulieu :

« D'APPROUVER le budget de fonctionnement du transport adapté pour l'exercice 2016 au montant de 8 642 900 \$ lequel inclut une subvention provenant du "Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées" du gouvernement du Québec, une aide métropolitaine de l'Agence métropolitaine de transport et une contribution municipale de l'agglomération de Longueuil. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.7 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-12

Nouveau règlement du régime de retraite des membres du Syndicat des chauffeurs d'autobus de la STRSM – Loi 15 et lettres d'entente y afférents

CONSIDÉRANT l'entente de principe convenue le 30 novembre 2015 avec le Syndicat des chauffeurs, dans le cadre de l'application de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestation déterminée du secteur municipal (Loi 15);

Il est proposé par madame Isabelle Bérubé, appuyé par madame Monique Bastien :

« D'APPROUVER le nouveau règlement du régime de retraite des membres du Syndicat des chauffeurs d'autobus de la STRSM;

D'APPROUVER les lettres d'entente # 2015 n^{os} 1 et 2 et la lettre d'engagement de représentations conjointes des parties;

DE MANDATER la présidente, le directeur général, le directeur principal de la Gestion durable des ressources et le directeur des Ressources humaines à signer le nouveau règlement;

DE MANDATER le directeur principal de la Gestion durable des ressources et le directeur des Ressources humaines à signer les deux lettres d'entente et la lettre d'engagement;

DE MANDATER le directeur principal de la Gestion durable des ressources de voir à la mise en œuvre, au comité de retraite des chauffeurs, des règles de gouvernance convenues entre les parties.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.8 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-13

Prolongation de la période de négociation dans le cadre de la Loi 15

CONSIDÉRANT l'article 29 de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal;

Il est proposé par monsieur Michel Lanctôt, appuyé par madame Monique Bastien :

« D'AUTORISER le directeur des Ressources humaines à cosigner une première demande de prolongation de trois (3) mois pour les régimes de retraite suivants :

1. Régime de retraite des employés de bureau;
2. Régime de retraite des cadres intermédiaires et de 1^{er} niveau;
3. Régime de retraite des cadres de direction.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.9 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-14

Liste des affectations financières pour 2015

Il est proposé par monsieur Xavier Léger, appuyé par madame Magalie Queval :

« D'AUTORISER l'affectation des projets en immobilisations pour un montant de 553 192 \$ ainsi que le renversement des affectations financières de projets en immobilisations d'années antérieures qui ont été radiées pour un montant de 553 192 \$, pour un effet net de 0 \$. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.10 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-15

Octroi de contrat – Assurance des biens commerciaux

CONSIDÉRANT les dispositions de l'Arrêté du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir en date du 1^{er} septembre 2004 concernant l'accord d'une permission générale aux sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30-01) afin qu'elles puissent octroyer leurs contrats d'assurance sans demander de soumissions;

Il est proposé par madame Monique Bastien, appuyé par monsieur Alain Dépatie :

« D'AUTORISER le renouvellement d'un contrat relatif aux assurances de biens commerciaux, pour une période d'une année, à compter du 14 février 2016, à la firme LEMIEUX RYAN ET ASSOCIÉS INC., pour un montant total de 136 690.69 \$, taxe comprise, conformément à la proposition de renouvellement 2016-2017 datée du 12 janvier 2016, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles;

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente recommandation. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.11 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-16

Dépôt — Liste des chèques émis

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 21 novembre 2015 au 20 janvier 2016 pour le paiement des comptes inscrits au montant de 18 615 933,01 \$. »

6.12 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-17

Dépôt — Liste des honoraires professionnels

« PRENDRE acte du dépôt pour paiement de la liste des factures d'honoraires professionnels en date du 4 février 2016 au montant total de 200 834,14 \$. »

6.13 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-18

Dépôt — Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – novembre et décembre 2015

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour les mois de novembre et décembre 2015. »

7. Affaires nouvelles

7.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-19

Autorisation pour enclencher à la demande de la Ville de Brossard le projet pour implantation des mesures prioritaires pour autobus sur le boulevard du Quartier

Il est proposé par monsieur Alexandre Plante, appuyé par monsieur Éric Beaulieu :

« DE DEMANDER au conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil l'autorisation d'enclencher le projet visant l'implantation de mesures prioritaires pour autobus sur le boulevard du Quartier à Brossard dans la mesure où le financement est assuré par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. »

7.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-20

Démission du directeur général

« PRENDRE acte de la démission de monsieur Guy Benedetti, au poste de directeur général laquelle sera effective le 11 mars 2016.

Le conseil tient à remercier monsieur Benedetti pour ses loyaux services au cours des trois dernières années. »

8. Intervention des membres du conseil

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil d'administration interviennent à tour de rôle.

9. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-21

Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Pierrette Laperle, appuyé par monsieur Xavier Léger :

« DE LEVER la présente assemblée, il est 17 h 38. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Colette Éthier
Colette Éthier
Présidente

(S) Carole Cousineau
Carole Cousineau
Secrétaire corporative